

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2024

INSTAURER UN MORATOIRE SUR LES PROJETS ROUTIERS ET AUTOROUTIERS - (N° 417)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
Mme Stambach-Terreñoir

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 1, substituer au mot :

« suspendant »,

le mot :

« sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.